

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 15 mars 1907.

Présidence de M. PLESSIER, président.

MM. Bellin, Benaut, le baron de Bonnault, le comte J. de Breda, Brulé, M^{me} Deblangy, M^{lle} Deverson, M. Delaidde, M^{me} Le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, Fromageot, Leduc, le chanoine Morel, de Moussac, Plessier, le comte du Puget, de Roucy, Restoux, Sonnier, Vaesen, assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. Raymond Chevallier et le chanoine Pihan.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté, le Président annonce en ces termes la mort d'un de nos anciens présidents, le comte de Lambertye :

Mesdames, Messieurs,

« La Société historique, si éprouvée depuis quelque temps, a dû enregistrer récemment encore, une perte, bien douloureuse. Au lendemain de notre dernière séance, en effet, M. le comte de Lambertye, un de ses membres les plus assidus, les plus zélés, s'éteignait doucement, épuisé par l'âge et de dures infirmités !

« Sans participer bien activement à nos travaux, le comte de Lambertye était, pour nous, un confrère de la première heure ; sa constante présence et ses observations, aussi courtoises que judicieuses, contribuaient puissamment à l'agrément de nos séances. C'était surtout par les qualités du cœur que se distinguait notre ancien et

zélé confrère, et tous ceux qui ont eu l'honneur d'être admis en son intimité, en ont conservé le plus précieux souvenir.

« Quant à nous, ce n'est pas sans une profonde émotion que nous avons appris la triste nouvelle de son décès. Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'être son lieutenant, lorsqu'il fut appelé, en 1886, à la présidence de notre Compagnie ; et ce rapprochement imprévu, resserrant des relations interrompues par une assez longue absence, nous fit retrouver, en M. de Lambertye, l'aimable homme, le cœur généreux et l'excellent conseiller que nous avions quitté, avec peine, vingt ans auparavant.

« Ces précieuses qualités, notre excellent confrère les a conservées jusqu'à la fin, malgré l'immense et cuisante douleur causée par la perte d'une digne compagne. Toujours fidèle au culte sacré du souvenir et de la terre natale, il a voulu, s'éloignant à regret de ses compatriotes adoptifs, reposer à jamais dans cette ancienne et bien-aimée patrie, que de brutales nécessités n'avaient pu ravir à son cœur !

« Puissent cet exemple et une telle vie servir à tous de modèle, et adoucir en même temps, pour la famille de celui que nous regretterons toujours, les cruelles amertumes de la séparation ! »

La Société tout entière s'associe aux paroles de son Président et adresse à la famille l'hommage de ses douloureuses condoléances.

M. le Président nous fait connaître, qu'à son grand regret, il n'a pu assister à la réunion du 23 février dernier, organisée par le Comité de Champlieu. Mais nous pouvons être assuré que ces ruines romaines sont en bonnes mains, puisqu'elles sont confiées à la Société française des fouilles archéologiques.

Il nous communique également une lettre de l'Académie de Reims, nous invitant à nous associer à son vœu pour la conservation, *dans leur*